



# MONTIGNY-LÈS-ARSURES

## (39)



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome IV (1854)**

*Montagniacum, Montiniacum, Monteniaeum, Montagnie, Montaigne, Montegney, Montaigney, Monthaigne, Montigny-lès-Arbois*, village de l'arrondissement de Poligny, canton et bureau de poste d'Arbois ; perception de Villette ; succursale, composée de Montigny, Vauxelles et les Arsures ; à 3 km d'Arbois, 14 de Poligny et 42 de Lons-le-Saunier. Altitude : 366<sup>m</sup>.

La commune des Arsures a été distraite de celle de Montigny le 10 janvier 1812.

Le territoire est limité au nord par les Arsures, Certemery et Villeneuve-d'Aval, au sud et à l'est par Arbois, à l'ouest par Villette. Vauxelles et les Baraques de la forêt de Mouchard font partie de la commune.

Il est traversé par la route impériale n° 83, de Lyon à Strasbourg, par les chemins vicinaux de *l'Aubespain*, tirant aux Arsures, des *Vuillardes*, tirant à la route impériale, de Rosières et de Lonceau, tirant à Arbois ; par un autre chemin tirant à la route impériale ; par les ruisseaux de Larine et de Montigny qui y prennent leurs sources.

Les maisons sont disposées par groupes au pied occidental des basses montagnes du Jura. Elles sont bien bâties en pierres et couvertes en tuiles.

On remarque dans ce village les deux châteaux de MM. Lepin et de Boutechoux de Chavannes et les belles habitations de M. Besuchet, officier de marine en retraite, de M. Bourqueney, de M. Gorichon, ancien ingénieur en chef, et de MM<sup>mes</sup> veuves Bergeret et Vuillin.

Population : en 1790, de Montigny et les Arsures, 1055 habitants ; en 1846, de Montigny seulement, 735 ; en 1851, 759, dont 366 hommes et 393 femmes ; pop. spécifique par km carré, 73 habitants ; 152 maisons, savoir : à Vauxelles, 12 ; dans le quartier de l'Eau, 14 ; à Chanoux, 10 ; à Rosières, 5 ; aux Littrets, 9 ; aux Bernards, 3 ; à la Boutière, 33 ; à Saint-Laurent, 36 ; dans le quartier de l'Église, 28, et aux Baraques, 8 ; 200 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1673.

Vocabulaire : saint Georges.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Montigny a reçu les cotes 5 E 370/2 à /8 et 5 E 370/37 à /39. La série du Greffe, a reçu les cotes 3 E 631 à 633, 3 E 5425 à 5440, 3 E 3809 et 3810, 3 E 7812, 3 E 8558, 3 E 9326 à 9330 et 3 E 13554. Tables décennales : 3 E 1081 à 1090.

Microfilmé sous les cotes 2 Mi 439, 5 Mi 730 à 732, 5 Mi 1272, 2 Mi 1106, 2 Mi 2124 et 2125, 5 Mi 25, 5 Mi 82 et 5 Mi 1183.



Cadastre : Surface imposable, 601<sup>h</sup> divisés en 3220 parcelles que possèdent 559 propriétaires, dont 258 forains ; elle se décompose ainsi : 213<sup>h</sup> en terres labourables, 199 en vignes, 69 en prés, 73 en pâtures, 24 en bois, 9 en friches, 8 en vergers et terrains plantés, 3<sup>h</sup> 56<sup>a</sup> en sol de bâtiments, 2<sup>h</sup> 06<sup>a</sup> en broussailles et le surplus en carrières et murgers ; revenu imposable, 48.702 fr. La surface non imposable se compose d'une partie de la forêt de Mouchard. Contributions directes en principal, 5.105 fr.

Le sol, très fertile quoique montueux, produit du blé, de l'avoine, beaucoup de navette et de fruits, peu d'orge, du maïs, des pommes de terre, des légumes secs, du foin, des fourrages artificiels et des vins rouges connus sous le nom de *vins des Arsures*, qui passent pour être les meilleurs de la province.

On importe le 1/3 des céréales et on exporte les 4/5 des vins.

Le revenu réel des propriétés est de 3 fr. 50 pour 0/0.

On élève dans la commune du bétail à cornes, quelques porcs, des moutons, des chèvres et des volailles ; 100 ruches d'abeilles. L'agriculture y est très avancée.

On trouve sur le territoire de la marne, du minerai de fer en grains, des carrières de belle et bonne pierre à bâtir et de taille, de la pierre à chaux ordinaire et hydraulique, du marbre veiné de rouge et de blanc, et du lignite dont l'épaisseur des couches n'a pas encore été étudiée.

Il y a un chalet dans lequel on fabrique annuellement 16.600 kg de fromage façon Gruyère.

Il y avait autrefois un moulin dans le lieu dit le *Moulin Brûlé*.

Biens communaux : une église et un cimetière à l'entour ; un oratoire au hameau de Vauxelles, dédié à Notre-Dame ; un presbytère, flanqué d'une tour octogonale ; une jolie maison commune, bâtie en 1830, et renfermant la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 55 élèves ; une fontaine jaillissante ; deux autres non jaillissantes, et deux puits ; une pompe manœuvrée par une compagnie de 25 pompiers, et 66<sup>h</sup> 22<sup>a</sup> de parcours, friches et bois.

Une belle maison d'école pour les filles vient d'être construite aux frais de M. le baron Henri Lopin, et a coûté plus de 15.000 fr. Cette école est dirigée par deux religieuses de l'ordre de saint Joseph, dont la maison principale est à Bourg, et fréquentée en hiver par 50 élèves.

Bois communaux : 134<sup>h</sup> 34<sup>a</sup> indivis entre Montigny, les Arsures et Vauxelles : coupe annuelle, 4<sup>h</sup> 03<sup>a</sup>.

Budget : recettes ordinaires, 3.818 fr. ; dépenses ordinaires, 3.818 fr.

Bureau de bienfaisance : il a été fondé en 1707 par M. J.-B. Javel, curé de la paroisse, et enrichi des libéralités de M<sup>me</sup> V<sup>c</sup> Boudier (1707), de M<sup>me</sup> la chanoinesse Marguerite-Philiberte de Boutechoux de Montigny (1807), de M<sup>me</sup> Bergeret (1811), de J.-C. Laperrière (1822), de M<sup>me</sup> Trouttet (1841), de M<sup>me</sup> Pierrette de Sarrette, d'Arbois (1847), et de M. F.-Alexis Nicolas (1852). On y a ajouté les biens de l'ancienne *charité des pauvres*. Les revenus ordinaires s'élèvent à 387 fr. et sont indivis avec les Arsures. Les principaux habitants se cotisent chaque année pour augmenter les ressources de cet établissement et parviennent ainsi à secourir tous les indigents.

## NOTICE HISTORIQUE

Montigny se développe en amphithéâtre sur une éminence, au pied occidental d'une ceinture de collines qui lui sert d'encadrement. L'horizon en est aussi varié que pittoresque. On découvre à l'ouest la belle vallée de la Cuisance, que dominent les poétiques ruines du château de Vadans, et au nord, au-delà de l'immense forêt de Mouchard, les magnifiques bassins du Doubs et de la Loue. L'emplacement primitif de ce village était dans la contrée des *Chaseaux* et dans le *Champ-du-Moutier*. On y trouve des fondations d'édifices, des décombres de bâtiments, des tuileaux à rebords, des monnaies impériales, des fragments de tuyaux, des lampes funéraires en terre, de la verroterie, des tombeaux et des ossements humains. On a aussi découvert, sur l'éminence naturelle appelée le *Château-de-Gimont*, des haches gauloises en silex, des armures en bronze et les restes d'un fortin. Une route très ancienne, dite le *Chemin-Saunier*, tirant de

Grozon à Salins, passait au nord de Montigny. Un autre chemin se dirigeant d'Arbois à Besançon, et abandonné seulement depuis quelques années, passait à l'ouest et au nord des habitations. Il est connu sous le nom de *Chemin-du-Vieux-Mont*. Une troisième voie, venant du côté de St-Cyr, se continuait sur Salins à travers la forêt de Mouchard.



Le nom de Montigny apparaît dans les chartes dès le XI<sup>e</sup> siècle. Le titre de fondation de la maladrerie d'Arbois, en 1053, nous apprend que les habitants de ce lieu avaient le droit d'y envoyer leurs malades atteints de la lèpre.

Seigneurie : Montigny, les Arsures et Vauxellcs formaient une prévôté particulière qui dépendit successivement de la châtelainie de la Châtelaine et de celle d'Arbois. Le prévôt y exerçait la justice haute, moyenne et basse. Les habitants étaient soumis à la banalité du four et à certains cens. Le 1<sup>er</sup> mai 1418, Jean, duc de Bourgogne, les affranchit, « à cause de leur pauvreté, de la mortalité dont ils avaient été victimes et de la diminution de la population, » de la rente d'une geline et de 12 deniers estevenants que payait annuellement chaque chef de famille, se réservant seulement le cens de 44 livres dont les prudhommes étaient comptables envers son receveur, sans préjudice du cens de 4 sols que percevait le maire ou le prévôt. En 1421, le duc Philippe-le-Bon céda la jouissance viagère de la prévôté de Montigny à sa tante, en paiement de la dot qui lui avait été constituée en 1388. Au mois d'août 1479, Louis XI, étant à Miéry-sur-Seine, disposa des terres et seigneuries de la Châtelaine, de *Montagny*, de Pupillin et de la prévôté du val de Voiteur, en faveur de Claude d'Arnay, écuyer, maître d'hôtel de Hugues de Chalon, sire de Châtelguyon, pour les bons services qu'il en avait reçus ; mais cette donation n'eut pas de suite. Le 21 novembre 1697, Louis XIV engagea la justice haute, moyenne et basse de Montigny et les Arsures, à Claude de Villers-la-Faye, baron de Vaugrenans. Le 7 juillet suivant, cet acquéreur subrogea à ses droits M. Jérôme Boutechoux de Chavannes, écuyer, pour une moitié, M. Guillaume de Crécy pour un quart, et Pierre-Prosper Colin, écuyer, pour un autre quart. Ce domaine devant être revendu, MM. de Crécy et de Boutechoux l'obtinrent par moitié, en 1761, en échange de la forêt de Verneuil, de 55 arpents, qu'ils acquirent pour la céder au roi.

Fief de prévôté : La prévôté de Montigny avait été inféodée héréditairement à une famille noble qui prit le nom du village. *Vaucher* de Montigny, *Valcherius de Monteiniaco*, prêtre, figure comme témoin dans différentes donations faites à l'abbaye de Rosières, de 1187 à 1198. *Guyot* de Montigny accompagna, en 1353, Renaud de Jussey, bailli d'Aval, avec plusieurs autres gentilshommes, à Château-Chalon, pour signaler à l'archevêque de Besançon différents abus d'autorité qui excitaient le mécontentement du duc de Bourgogne. *Jean* de Montigny, procureur du duc au bailliage d'Aval, fit preuve de la plus grande énergie dans le procès qu'il soutint en 1413, pour faire reconnaître que son maître avait toute justice à Pontarlier et sur le territoire de la prévôté, droit qui était vivement contesté par les sires de Joux. Louis Béliard, de Villette, écuyer, prenait en 1511 la qualité de juge et gouverneur de la prévôté de Montigny, et, en 1651, Anatoile Chevalier, d'Arbois, était procureur d'office de cette justice.

La famille dite de Montigny se divisa en plusieurs branches. L'une d'elles prit le nom de *Fontaine*, à cause du voisinage de son fief de la fontaine Saint-Laurent. *Guyot de Fontaine* de Montaigney, clerc, fut, en 1402, l'un des bienfaiteurs de l'abbaye de Rosières. Une autre prit le nom de *la Tour*, parce qu'elle avait la tour de la prévôté dans son lot. *Catherine*, fille de Jean de la Tour de Montigny, vivait en 1410. Ces branches tenaient en fief la mairie et la foresterie de Montigny. La tour de la prévôté était dans le lieu dit à *la Motte*. En 1367, Marguerite de France, comtesse de Bourgogne, donna le fief de mairie à Humbert de la Platière, son conseiller intime et son maître d'hôtel.

Fief du château de Montigny : Une famille très ancienne, originaire de Montigny, et qui remplissait des offices honorables dans la gruerie de Bourgogne, s'éleva à une haute fortune. Nous voulons parler des Arménier. Guy Arménier, docteur ès droits, devint, en 1394, conseiller d'Etienne, comte de Montbéliard ; en 1407, conseiller du duc de Bourgogne, et bailli d'Aval de 1409 à 1414. Il présida le parlement tenu à Troyes au mois de mars 1417, et celui de Dole depuis 1420 ou 1421. Jean, l'un de ses frères, qui possédait un domaine assez considérable à Montigny, se qualifiait d'écuyer et se fit recevoir citoyen de Besançon. Guy Arménier fut, en 1415, chargé d'une ambassade à la cour de France et élu, en 1418, second président du parlement de Paris et réformateur général du royaume. Comblé des faveurs du duc



Jean-sans-Peur et de Philippe-le-Bon, il reçut en fief un territoire très étendu près de l'église de Montigny, au centre duquel il fit construire un magnifique château-fort, avec pouvoir de couper tous bois morts et vifs dans la forêt de Mouchard, pour l'entretien de sa forteresse et le chauffage de ses habitants ; d'exercer la justice haute, moyenne et basse dans l'enceinte du château, et d'y élever un carcan pour la punition des coupables. Les habitants de Montigny, les Arsures, Vauxelles et Certemery, *Serte Marie*, y devaient faire le guet et garde et s'y réfugier en cas d'imminent péril de guerre.

Les meix et maisons Vulpillet, Sauvageot, Boy, Roz, Perrot, Malruchet et Palanchet devaient au château des cens en grains qui n'étaient grevés que d'une redevance de six quarts d'avoine envers une maison féodale d'Arbois possédée, en 1584, par Frédéric Perrenot, chevalier, seigneur de Champagny. Au château était attachée la collation d'une chapelle dans l'église paroissiale, dédiée à sainte Anne, à la sainte Croix et à sainte Catherine, avec pouvoir pour le seigneur d'instituer le chapelain, d'avoir un banc dans le chœur du côté de l'Evangile et de recevoir l'eau bénite et le pain bénit préférablement à tous autres co-seigneurs. Guy Arménier testa en 1428 et mourut en 1430. Une pierre gravée en caractères gothiques et portant son nom en anagramme se voit encore parfaitement conservée contre le mur de la chapelle où il fut inhumé. Il laissa, entre autres enfants, *Etienne*, qui devint aussi président de Bourgogne, et Henri, chevalier, qui fut seigneur du château de Montigny où il fixa sa résidence et où il mourut. Sa tombe fut placée à côté de celle de son père. Henri laissa pour héritier *Guyot*, son fils, qui fut l'une des victimes des guerres occasionnées par l'ambition de Louis XI. Lorsque les Français se furent rendus maîtres du château de Bracon, en 1479, ils y laissèrent une garnison qui commit toutes sortes d'excès dans le pays d'alentour. Le capitaine Naudet, qui la commandait, arriva une certaine nuit à Montigny, avec sa troupe, sous prétexte de vouloir punir Guyot Arménier d'avoir donné asile à Jean Bontemps, d'Arbois. Il requit tous les habitants de l'aider à démolir la muraille, afin de lui faciliter l'entrée de la place. Ces malheureux, qui avaient retiré au château leurs effets les plus précieux, furent obligés, sous peine de mort, d'en faciliter eux-mêmes le pillage. Un pan de mur ayant été *déroché*, les soldats franchirent le pont-levis, enfoncèrent les portes, se répandirent dans les appartements et enlevèrent ce qu'ils trouvèrent en or, argent, bijoux, meubles précieux et même les titres de famille. Ils ne se retirèrent qu'après avoir tout pillé et saccagé. Guyot Arménier assistait à cette scène de désolation en poussant des cris de désespoir. Il n'avait qu'une fille, *Jacques* Arménier, dont les charmes captivèrent Naudet. Ce capitaine, à la suite de circonstances très romanesques, l'obtint en mariage. Une catastrophe ne tarda pas à rompre cette union. De 1483 à 1485, des pillards escaladèrent pendant la nuit les murs d'enceinte et pénétrèrent dans l'intérieur du château. Après avoir assassiné un page qui voulait leur opposer quelque résistance, ils entrèrent dans la chambre de M. Naudet, *qui était couché près de son épouse*, le tuèrent dans son lit, enfermèrent Jacques Arménier, Guyot son père, et tous les domestiques, dans une tour, pillèrent les meubles qu'ils purent emporter et brisèrent les autres. Le butin enlevé fut immense, car tous les effets précieux des habitants étaient cachés dans la forteresse. Ces faits sont consignés dans une enquête faite en 1510, sur la demande de Jacques Arménier, pour justifier par quel concours de circonstances les titres établissant ses droits d'usage et de pâturage dans la forêt de Mouchard avaient disparu. Cette pièce curieuse fait partie des archives de la préfecture du Jura. La veuve du capitaine Naudet se consola de la perte de son époux en se remariant à Louis de Vaudrey, chevalier, seigneur de Courlaoux, bailli d'Aval de 1498 à 1512. Ce seigneur fut chargé, en 1506, par l'empereur Maximilien, de faire, dans le plus grand secret, tous les préparatifs pour la surprise du château de Joux, qu'il exécuta avec un plein succès. Les soldats neufchâtelois qui gardaient la place n'opposèrent aucune résistance, et Vaudrey la pourvut d'une bonne garnison. Cet événement est du mois de septembre 1507. L'empereur, pour le récompenser, lui donna la jouissance viagère du château qu'il avait pris ainsi que de toute la seigneurie. *Maximilien*, fils de Louis de Vaudrey et de Jacques Arménier, devint seigneur du château de Montigny. Les fonctions de bailli d'Aval, qu'il occupait dès l'an 1516, l'entraînèrent dans des dépenses excessives. Malgré sa grande fortune, il fut obligé de contracter des dettes et de vendre plusieurs de ses terres à vil prix. Désirant apaiser ses créanciers, il vendit, par contrat passé à Tolède le 25 février 1534 (l'année commençant à la Nativité de N. S., suivant le rit d'Espagne), moyennant 25.000 fr., le château de Montigny et ses dépendances, à Jean Lallemant, baron de Bouclans. Cette vente eut lieu en présence de Jean de Vaudrey, seigneur de Tavel, écuyer tranchant, et de Simon du Vernois, gentilhomme ordinaire de l'empereur Charles-Quint. Jean Lallemant avait été conseiller et premier secrétaire de l'empereur, et avait pris une part importante aux négociations du traité de Madrid, signé en 1527, qui fit rendre la liberté à François I<sup>er</sup>. On prétend qu'après ce traité, sa conduite devint suspecte au monarque, qui le fit emprisonner et le

congédia ensuite avec des témoignages non équivoques de son mécontentement. Il paraît cependant qu'il était rentré en grâce, puisqu'il était encore attaché à la personne de l'empereur, au château de Tolède, en 1534.



L'année suivante, il se trouvait au prieuré d'Arbois lorsqu'il fit hommage à Claude de la Baume, maréchal de Bourgogne, des différentes seigneuries qu'il tenait en fief du souverain, telles que la motte de la Palu, à Dole, dont dépendait la seigneurie de Crissey, le château de Neublans, la portion de la terre de Taveau dite *la seigneurie d'Amont*, moitié de la motte de Vereux, à Arbois, et l'éminage de cette ville, la motte et la seigneurie d'Augerans, portion de la justice d'Augerans, de Belmont et de Montbarrey, la motte et seigneurie de Saint-Cyr, le château de Grozon, provenant d'Antoine de Grozon, etc.

*Pierre Lallemand*, chevalier, l'un de ses fils, eut le château de Montigny dans son lot. Lors de l'invasion de la Franche-Comté par Henri IV, Montigny devint le quartier général du maréchal de Biron pendant le siège d'Arbois. Ce maréchal y arriva le 4 août 1595. Henri IV ne tarda pas à venir l'y rejoindre. Suivant la tradition, le roi aurait occupé dans la tour sud-est du château une chambre, qu'on voit encore. Quant à l'ameublement qui aurait servi à son usage, il n'en reste pas de traces. On connaît deux lettres écrites par Henri IV aux officiers municipaux de Salins, l'une le 10 et l'autre le 11 août 1595, pour les inviter à une capitulation. Toutes deux sont datées du camp de Montigny. Ce camp aurait existé, suivant une note recueillie par M. le baron Lepin, au *Champ Poisoux*, proche du château. *Pierre Lallemand* mourut insolvable. Ses créanciers firent mettre ses biens en décret, et Jeanne de Montfort, sa veuve, s'en rendit adjudicataire en 1606. Cette dame habita le château de Montigny pendant de longues années ; elle était morte lorsque le duc de Longueville vint en faire le siège, au mois de juillet 1638. Dans son histoire de la guerre de dix ans, Girardot de Beauchemin dit, à la date du 9 juillet : « De Poligny, le duc vint à Arbois qui n'avoit point de chasteau et estoit ville faible. Elle attendit néanmoins le canon, et composa ; mais la composition n'empescha pas qu'une partie de la ville ne fut brulée et le surplus maltraité. Le marquis (de St-Martin) envoya un serjent avec quelques soldats dans le chasteau de Montigny, pour donner moyen aux retrahants de composer, et ce serjent ayant quitté le poste sans composer, le marquis le fit pendre. Un paysan ayant ouvert un coffre dans lequel estoit un habit de soldat, fit mine de l'estre et composa honorablement ; mais ce nonobstant le chasteau fut brulé. »

*Nicole*, fille de *Pierre Lallemand* et de *Jeanne de Montfort*, épousa *Adrien de Rosières*, écuyer, seigneur de Rosières, Sorans et autres lieux, et lui porta le château de Montigny en dot. *Marie-Antoinette* de Rosières, leur fille, dame de ce château, s'allia, le 2 septembre 1641, à *Claude-Emmanuel de Crécy*, écuyer, seigneur de Chaumergy et de Chavannes, capitaine de cent hommes d'infanterie et du château de Balançon où il avait été fait prisonnier de guerre en 1640 par le vicomte de Courval. Ce seigneur fit faire des réparations importantes au château. *Girard*, son fils aîné, écuyer, cornette de cavalerie au régiment de Saint-Mauris, en 1693, épousa, le 24 mai 1700, *Henriette*, fille d'*Emmanuel-Philibert de Balay*, seigneur de Château-Rouillaud, et d'*Anne-Catherine de Marnix*. Le 27 novembre 1722, *Henriette de Balay*, agissant tant comme usufruitière des biens de son mari que comme tutrice de *Philippe-Paul de Crécy*, son fils aîné, fut admise à fournir le dénombrement des biens délaissés par son mari, que la chambre des comptes refusait de recevoir depuis 1711. *Philippe-Paul de Crécy*, marié le 2 juin 1741 avec *Victoire-Aimée de Mornay*, eut pour enfants *Ferdinand-Denis*, lieutenant-colonel d'un régiment de chevaux-légers, *Gaspard-Emmanuel*, colonel au service d'Espagne, et *Etienne-Bonaventure*, chevalier de Malte. *Ferdinand-Denis* obtint en 1786 le titre personnel de *comte*. S'étant marié, en 1777, à Abbeville, avec *Anne-Alexandrine*, fille de *Guillaume-Nicolas-François Dubois* comte de Bours, il s'établit dans cette ville et se décida à vendre son fief de Montigny à *Jean-François-Eléonore*, comte de Boutechoux. Cet acquéreur, qui avait obtenu, en 1764, l'érection de sa terre de Villette et de son fief ancien de Montigny en comté, sous le nom de *Boutechoux*, avait épousé au château de Pont-d'Ain, le 5 février 1755, *Henriette-Sylvie de Groslier*, fille d'*Antoine-Philibert*, marquis de Groslier et de Treffort. Il donna les biens qu'il avait acquis du comte de Crécy à *Guillaume-Marguerite de Boutechoux*, son fils, lors de son mariage avec M<sup>lle</sup> Craozer, d'une famille de Flandres. Son château et son domaine de Montigny furent vendus le 21 novembre 1810 à M. le baron *Pierre-Henri Lepin*, de Salins, général en retraite, qui les a laissés à M. le baron *Henri Lepin*, son fils.

Château : Le château de Montigny se composait de quatre grosses tours carrées, reliées entre elles, au sud,



par un double mur percé d'une porte, et des autres côtés par des corps de bâtiments. Il était environné de fossés larges et profonds sur lesquels étaient jetés des ponts-levis au nord et au sud.

Une tourelle renfermait l'escalier, et une chapelle dédiée à la sainte Croix occupait l'une des tours. Les établetries et le logement du fermier étaient en dehors de l'enceinte. Le clos environnant, en jardin, verger et vigne, renfermait six journaux. Les tours ont subi diverses restaurations, et les fossés ont été en partie comblés. Des bâtiments neufs, reliant les tours, ont été construits par M. le général Lepin. M. Henri Lepin a fait du château de Montigny une des résidences les plus agréables et les plus somptueuses du département.

Fief de Saint-Laurent : La famille Boutechoux, originaire de Gray, formait à la fin du XV<sup>e</sup> siècle trois branches principales, dont la seule qui subsiste se fixa à Salins vers l'an 1525, dans la personne de *Jean Boutechoux*, secrétaire de Charles 1<sup>er</sup>, roi d'Espagne. Ce gentilhomme épousa à Salins, en 1526, Claudine, fille de noble Hugues de Vers et de Marguerite de Nozeroy, et devint par ce mariage possesseur d'un domaine féodal à Montigny. *Louis*, son fils, écuyer, après avoir résidé longtemps à Bruxelles, revint dans le comté et fut nommé contrôleur de la grande saunerie de Salins. Il épousa, en 1558, Claudine, fille de noble Henri Colin, premier conseiller et vice-président du parlement de Dole. *Louis II* de Boutechoux, écuyer, né en 1563, servit pendant sept ans le duc de Savoie, en qualité de cornette de cavalerie, dans la compagnie du baron de Watteville. Ayant passé dans les Pays-Bas, il y fut capitaine de cavalerie. Il entra en 1605 comme gentilhomme dans la maison de Philippe-Guillaume, de Nassau, prince d'Orange, et mourut à Besançon le 10 février 1630, après avoir institué François Boutechoux, son neveu, pour son héritier. *François* Boutechoux, écuyer, seigneur de Chavannes, né en 1601, s'allia, le 9 septembre 1630, avec Marguerite Merceret de Vers, et en eut, entre autres enfants, *Jérôme* Boutechoux, écuyer, qui épousa, en 1660, Jeanne, fille de noble Georges La Pie, de Salins, seigneur de Cramans. *Charles-Guérard* Boutechoux, écuyer, son fils, seigneur de Chavannes et Villette, né en 1682, s'allia en 1712 à Magdeleine de Montrichard, qui le rendit père de *Guillaume-Eléonore* Boutechoux, prieur de Lantenans et chanoine de l'église métropolitaine de Besançon, et de *Jérôme-François-Eléonore* Boutechoux.

*M. Frédéric-Guillaume-François*, comte de Boutechoux de Chavannes, lieutenant-colonel de cavalerie en retraite, petit-fils et petit-neveu des précédents, possède actuellement et habite le domaine de ses ancêtres à Montigny. Le château est dans le quartier de Saint-Laurent. Il se compose de plusieurs corps de bâtiments, d'une tourelle élégante, d'un beau parc et de l'ancienne chapelle Saint-Laurent, qui fut bénite de nouveau en 1700.

Fief de Champagne : Henri Colin, originaire de Pontarlier, premier conseiller et vice-président au parlement de Dole, s'établit à Salins par le mariage qu'il y contracta, avant l'an 1544, avec Nicole de Vers, et y attira ses autres frères. Pierre-Prosper Colin, écuyer, seigneur de Champagne, l'un des descendants de Nicolas Colin, frère d'Henri, épousa à Montigny, en 1697, *Claude-Françoise*, fille de Gérard de Crécy, seigneur du château de ce lieu, et prit la qualité de seigneur de Montigny, quoiqu'il n'y eût qu'un fief sans justice. Philippe-Emmanuel, son fils, se qualifiait de *Montigny-Colin*. La maison de ce fief, flanquée d'une tourelle, sert aujourd'hui de presbytère.

Chevance de Nozeroy : La famille de Nozeroy possédait une chevance à Montigny. *Alexandre* de Nozeroy, écuyer, trésorier de la maison de Chalon au commencement du XV<sup>e</sup> siècle, eut un fils du nom de Louis qui habitait ce fief en 1584. Louis laissa deux filles, *Marguerite*, mariée à Louis Girardot, et une autre à Simon Vernier, écuyer. Louis Girardot eut pour fils Jean Girardot, seigneur de Beauchemin, vice-président au parlement de Dole, intendant des armées de la province de 1636 à 1642, auteur de l'histoire de dix ans de la Franche-Comté et de plusieurs autres ouvrages. Ce seigneur habitait très souvent Montigny. Il y était lorsque le maréchal de Conflans lui envoya un messenger pour l'inviter à l'accompagner dans ses expéditions. Ce domaine fut acquis par M. Perrey, de Salins, qui le constitua en dot à sa fille, épouse de M. de Mannery, major au service de France. M<sup>lle</sup> de Mannery le donna au général Bachelu, son neveu, dont M. Christian Bachelu hérita. Il appartient actuellement à M. Paul Besuchet, ancien ingénieur des constructions maritimes, qui l'habite. La maison qui en dépend est flanquée de deux tours. Les murs du bâtiment ont une épaisseur extraordinaire. On croit que c'est dans cette maison que logea le maréchal de Biron, tandis qu'Henri IV occupait le château.

Chevances de Bancenel : La famille de Bancenel possédait deux chevances à Montigny. M. Pierre-Joseph de Bancenel ayant émigré, ses biens furent vendus nationalement. L'une des maisons, flanquée de tours, était proche du château de M. de Boutechoux ; l'autre, proche de la maison de M. Besuchet, fut apportée en dot par M<sup>lle</sup> Gilliard, de Salins, à M. Bourqueney, frère du président de la cour d'appel de Besançon et parent de M. de Bourqueney, ambassadeur de France à Vienne.



Fief de Vauxelles : Vauxelles, *Vacelles*, avait un fief de mairie qui fut possédé par une famille noble établie à Arbois et connue sous le nom de ce village. Ce fief passa à la famille de Chavirey. Jean de Chavirey, II<sup>e</sup> du nom, était seigneur de Vauxelles et d'Ivory sur la fin du XV<sup>e</sup> siècle. L'abbé Guillaume ayant donné la généalogie de cette maison, nous nous dispenserons de la reproduire. Le château et le domaine appartiennent actuellement par une alliance à M. Laurençot, d'Arbois.

Privilèges : Les habitants de Montigny, les Arsures et Vauxelles avaient, de temps immémorial, des droits d'usage et de pâturage importants dans la forêt de Mouchard. Ces droits furent reconnus en différentes fois par la comtesse Marguerite de France, et confirmés, en 1408, par le duc Jean-sans-Peur. Les habitants ne furent jamais soumis à la mainmorte.

## ETABLISSEMENTS RELIGIEUX

Cellier de la Loge : Par un acte sans date, mais antérieur à 1148, Rainaud III, comte de Bourgogne, acquiesçant aux prières de Guy de Reims, donna à Dieu, à saint Bénigne et aux moines de la Neuve-Loye, un terrain situé entre deux chemins près de Montigny, et destiné à une plantation de vigne. Cette donation eut lieu devant l'église Saint-Just, à Arbois, en présence de l'abbé Guy, d'Humbert d'Arlay, d'Odilon de Montbozon, de Savaric de Saint-Germain et de Richard, prévôt d'Arbois. Lorsque la vigne fut plantée, les religieux de la Loye firent construire un bâtiment et une cave qui furent détruits lors des guerres de Louis XI et ne furent pas rétablis.

Petit-Rosières : L'abbaye de Rosières possédait au bas de Montigny un domaine considérable, surtout en vignes. Il y avait au centre un bâtiment, une chapelle et de vastes caves. Un ou plusieurs religieux et des valets faisaient valoir cette propriété. En 1205, Marguerite, comtesse de Bourgogne, confirma à cette abbaye les dons faits pour fondation d'un anniversaire par Gauthier, chapelain, des vignes de Pousset, de la Côte, d'un cens d'un muids de vin et de 40 sols d'argent. En 1223, Richard de By renonça à toutes les querelles qu'il faisait aux religieux pour certains biens situés à Montigny et au Tilleret. En 1230, Jean et Pierre d'Ecleux leur donnèrent la vigne qu'ils avaient près de leur clos. En 1235, Rodolphe et Hugues de Gilley leur abandonnèrent les dîmes qu'ils percevaient dans la paroisse. Le 6 février 1415 (n. st.), le duc Jean-sans-Peur, étant à Poligny, leur permit de couper, dans sa forêt de Mouchard, tout le bois nécessaire pour le chauffage de leurs fermiers de Montigny et pour réparer leurs bâtiments et faire des tonneaux et des échalas. Ce domaine a été vendu nationalement, en 1791, à plusieurs particuliers.

Cellier de Montbenoît : L'abbaye de Montbenoît possédait aussi, dès le XII<sup>e</sup> siècle, une maison et une étendue considérable de vignes à Montigny, qui furent vendues en détail par l'Etat en 1794.

Celliers de Bâillon et de Mont-Sainte-Marie : Les abbayes de Buillon et de Mont-Sainte-Marie avaient été dotées par les souverains de Bourgogne de plusieurs propriétés à Montigny et aux Arsures. Elles entretenaient chacune un religieux et plusieurs domestiques dans les bâtiments construits pour l'exploitation de ces domaines. Leurs bâtiments d'exploitation, ruinés en 1479, ne furent pas rétablis. On remarquera que la plupart des monastères avaient, dans les pays vignobles les plus renommés, des clos cultivés avec soin, dont ils s'honoraient d'offrir les excellents produits aux visiteurs étrangers et aux personnages de distinction de la province.

Église : L'église de Montigny n'a jamais été dédiée à saint Georges, ainsi que le portent d'anciens pouillés et que l'a écrit dom Grappin, mais a toujours été placée sous le vocable de saint Grégoire-le-Grand, pape. Le patronage en appartenait alternativement au chapitre de l'église métropolitaine de Besançon et à l'abbaye de Montbenoît. Il en était de même de l'église Saint-Bénigne de Pontarlier. Par un traité passé le 2 février 1455 (v. st.), à la suite de longs et vifs débats, il fut convenu que l'abbé de Mont-



benoît aurait exclusivement le patronage de l'église de Pontarlier et que le chapitre métropolitain aurait seul celui de l'église de Alontigny. Ce traité n'eut pas de suite.

L'église de Montigny existait déjà au XIII<sup>e</sup> siècle. L'édifice actuel, appartenant à plusieurs styles, occupe une éminence à l'entrée du village, et se compose d'un porche, d'un clocher, d'une tribune, d'une nef, de trois chapelles et d'un chœur se terminant en hémicycle. On y remarque trois bénitiers ornés de têtes humaines en relief ; la pierre contenant l'inscription relative à Guy Arménier ; la riche balustrade en fer qui sépare le chœur de la nef et les belles nervures de la chapelle à deux travées appelée la *chapelle du château*. Il y avait dans l'église une chapelle dédiée à saint Anatoile et à saint Yves et une autre à saint Nicolas, toutes deux à la nomination de la famille de Rahon ; une troisième dédiée à Notre-Dame et à saint Charles, à la nomination de la famille Colin ; une quatrième en l'honneur de saint Jean, à la nomination de la famille Boutechoux, et une cinquième, dédiée à Notre-Dame-de-Pitié, unie à la chapelle du château et dont le patronage appartenait aux seigneurs du château.

Chapelle Saint-Laurent : Elle était située dans le quartier Saint-Laurent, à côté du château de M. de Boutechoux, et fut unie, en 1689, à la mense capitulaire de Saint-Anatoile de Salins.

Biographie : Montigny a donné naissance au célèbre Guy Arménier, à Maximilien de Vaudrey, bailli d'Aval en 1516 ; à plusieurs membres des familles Colin, de Boutechoux et de Crécy, et probablement à Jean Girardot, seigneur de Beauchemin.

Bibliographie : Archives de la préfecture du Jura. — Annuaire du Jura, année 1848.